





Communiqué de presse, mardi 11 octobre 2022

La région Bretagne, partenaire historique du salon Entreprendre dans l'Ouest ENTRETIEN AVEC LAURENCE FORTIN, VICE-PRESIDENTE DE LA REGION BRETAGNE EN CHARGE DE L'ECONOMIE, DES TERRITOIRES ET DE L'HABITAT

À moins d'un mois de l'édition 2022 du salon Entreprendre dans l'Ouest* (7 et 8 novembre), nous avons rencontré Laurence FORTIN, vice-présidente de la Région Bretagne en charge de l'économie, des territoires et de l'habitat, qui nous parle du soutien de la collectivité locale au salon. En tant que véritable levier de l'entreprenariat breton, Entreprendre dans l'Ouest répond en effet aux objectifs que s'est fixée la Région en matière d'accompagnement de l'économie bretonne, en s'adaptant à la diversité des profils et des besoins des visiteurs professionnels, qu'ils soient en création ou en reprise d'entreprise.

Rendez-vous les 7 et 8 novembre 2022 au Parc des Expositions de Rennes!



La Région Bretagne soutient financièrement le salon Entreprendre dans l'Ouest : en quoi ce salon participe-t-il à l'action de la Région en faveur de l'entrepreneuriat breton?

Laurence FORTIN > L'entrepreneuriat est un sujet crucial parce qu'il répond à plusieurs enjeux.

Un enjeu social, d'abord. Car créer son entreprise c'est créer son propre emploi. Et si son activité se développe, c'est en créer pour les autres.

Un enjeu sociétal, ensuite. Entreprendre c'est aussi l'opportunité de s'affirmer, de s'épanouir, d'exprimer ses talents, et, en progressant, faire progresser toute la société.

Un enjeu économique, enfin, car les entreprises qui ne se créent pas constituent un manque à gagner net pour l'économie et l'emploi, un levier inutilisé, un genre de « continent » immergé.

Mais la création d'entreprise n'est pas un bloc qui se résumerait à un parcours type et à une seule expérience. Les créateurs d'entreprise en Bretagne ont 1000 visages, et autant de noms et d'adresses. Les accompagner, c'est faire du sur-mesure et s'adapter à cette diversité. Le Salon « entreprendre dans l'Ouest » répond à cet objectif, c'est pourquoi nous le soutenons.



Quelles sont aujourd'hui les priorités de la Région pour dynamiser l'économie bretonne ?

Laurence FORTIN > Si l'on devait formuler nos priorités en une seule phrase, ce serait : **préparer et encourager les transitions**. Toutes les transitions, évidemment. Transition environnementale, parce qu'on ne peut plus envisager une trajectoire de développement autrement que dans le cadre des limites de notre environnement, dans le respect de la planète, du climat et du monde du vivant. Transition sociale aussi, parce que le rapport au travail a changé et que l'entreprise réussit quand ceux qui y travaillent s'y sentent bien.

De ce point de vue, je suis convaincue que les entreprises bretonnes sont bien positionnées pour répondre à ces deux exigences. Une économie régionale en somme **qui produit de la valeur sans renoncer à ses valeurs**.

Anticiper collectivement et envisager plus sereinement l'avenir sont des objectifs inscrits dans l'ADN d'Entreprendre dans l'Ouest : quels sont les leviers activés par la Région Bretagne pour atteindre ces objectifs ?

Laurence FORTIN > Nous sommes bretons donc tenaces et en capacité de se mobiliser individuellement et collectivement pour faire mieux, demain. Ces valeurs d'anticipation et d'optimisme sont celles des entrepreneurs bretons et ce sont, aussi, très largement les nôtres. On en revient aux transitions. Le monde d'aujourd'hui est incertain, peut susciter de l'inquiétude. On franchit l'obstacle en faisant de l'obstacle le levier notre développement. Je suis convaincue que dans les transitions sociales et environnementales résident des points supplémentaires d'une compétitivité réinventée.

Alors, comment faire? Je ne sais pas si l'argent a une odeur, mais je sais qu'il a une couleur, et qu'il peut avoir un sens et une direction. En 2023, la Région engagera une revue complète de ses dispositifs, notamment de soutien aux entreprises, pour faire en sorte que les dispositifs que nous mettons en place participent à ces transitions. Concrètement, nous proposerons aux entreprises accompagnées **des contrats de progrès**, en partant d'un point de départ, et en fixant collectivement la trajectoire positive pour l'entreprise, en termes de réduction des émissions de carbone, de limitation de consommation des ressources naturelles, etc...

Pour les créateurs et repreneurs d'entreprises, la Région Bretagne a créé le PASS Création. Que pouvez-vous nous dire sur ce dispositif ?

Laurence FORTIN > Le PASS Création est un accompagnement personnalisé et durable (jusqu'à 36 mois) pour les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise. Il est intégralement pris en charge par la Région Bretagne et assurée par un groupement agréé d'opérateurs couvrant tout le territoire (ADIE, BGE Bretagne, CCI Bretagne, CMA de Bretagne, France active, Initiative Bretagne). L'objectif est de sécuriser les parcours de création/reprise et d'assurer la viabilité économique de l'entreprise sur le long terme.







Les futurs entrepreneurs sont accompagnés par des experts de la création/reprise et bénéficient de conseils stratégiques, financiers et juridiques, lors d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs.

Enfin, je tiens à dire que **la moitié des bénéficiaires sont des femmes**. C'est un signal important pour toutes les bretonnes : la création d'activité et le droit à l'initiative économique concernent tout le monde !



Interview réalisée par Essentiel, Commissariat général du salon

Le mot du Président de la Région Bretagne



« La Bretagne est une terre de possibles. Par son énergie, par son attractivité, par la diversité des talents qui la font, elle est l'espace privilégié de l'entrepreneuriat et de la création d'activités. Et c'est vrai, partout : à Rennes, à Brest, dans nos villes moyennes, dans nos quartiers populaires ou en ruralité... Dans cette région, chacune et chacun est autorisé à avoir des idées, des projets et l'ambition de créer de la valeur. Quand on entreprend en Bretagne, on n'est jamais vraiment seul. On peut être accompagné, soutenu, conseillé. Notre force ? Le travail en réseau.

C'est tout l'esprit du salon Entreprendre dans l'Ouest et nous sommes fiers d'en être partenaire. »

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne

Avec plus de 100 exposants attendus, 80 animations et rencontres, et 150 experts métiers, l'édition 2022 du salon Entreprendre dans l'Ouest se positionne une nouvelle fois comme un événement majeur et fédérateur de l'entrepreneuriat dans notre région.

^{*} Le salon est organisé par l'association Entreprendre dans l'Ouest, portée par la CCI Ille-et-Vilaine, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bretagne et le Club des Créateurs, Repreneurs & Entrepreneurs 35.







CHIFFRES CLÉS



EN SAVOIR PLUS:

www.entreprendre-ouest.fr - www.entreprendre-ouest.fr/franchise-event - www.soiree-inspirante.fr

Contact presse: Pauline ROGER, Agence Essentiel,

Commissariat Général du salon Entreprendre dans l'Ouest Mail: p.roger@agence-essentiel.fr - Tél.: 06 58 67 82 65





Majors Sponsors:



























